

Suivi et conservation de l'Hirondelle de rivage
dans le canton de Genève
Rapport 2022



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Méthode et résultats	3
3. Discussions et perspectives	4
4. Remerciements.....	5
5. Bibliographie	6

Réalisation : Christian Huber (christian.huber@gobg.ch)
Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Huber, C. (2022) : *Suivi et conservation de l'Hirondelle de rivage dans le canton de Genève*.
GOBG, 6 pp.

Photos : ©C. Huber et C. Pochelon

Genève, le 31 janvier 2022

1. Introduction

Grand excavatrice, l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) est tributaire des parois sablonneuses pour sa nidification. Par conséquent, le site de nidification typique de cette espèce serait une paroi sculptée par l'érosion d'un fleuve ou d'une rivière. La correction de nos cours d'eau a bien souvent homogénéisé les berges et les Hirondelles de rivage trouvent en général un habitat de substitution dans les gravières et autres dépôts de sable. Aujourd'hui, cette espèce est considérée comme prioritaire pour une conservation ciblée en Suisse et « En danger d'extinction » par la nouvelle Liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse (Knaus *et al.*, 2021).

En 2015, un projet en faveur de l'Hirondelle de rivage a été lancé par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN, anciennement DGNP) et le GOBG, dans le but de mettre en place des structures artificielles pour sa nidification. Il s'insère dans le cadre de la convention RPT 2020-24 passée entre le GOBG et l'OCAN. Ce projet a été inspiré par les réalisations fructueuses et effectuées dans les cantons d'Argovie et de Zurich. Dans ces cantons, une collaboration entre un graviériste et BirdLife Suisse a permis la mise en place de buttes de sable en forme de tronc de pyramide, qui accueillent pour certaines jusqu'à 400 couples d'hirondelles.

Dans le canton de Genève, une première butte a été réalisée en 2016 dans la réserve de la Passe-de-Peney. En 2017, elle fut occupée par trois couples d'hirondelles. En 2018, 96 galeries de plus de 40 cm y ont été creusées, 157 en 2019, 81 en 2020 et 173 en 2021.

Le présent rapport résume le suivi du site de nidification artificiel de la Passe-de-Peney fait en 2022, ainsi que sur les étangs du Plan du Rhône à la Plaine (Dardagny). Un aperçu de l'évolution des sites situés en Champagne est également présenté ci-dessous.

2. Méthode et résultats

Les résultats ont été obtenus par les suivis réguliers du GOBG, par les données du site ornitho.ch et grâce à des communications personnelles.

Conformément à la méthodologie éprouvée sur les sites argoviens et notre expérience des années précédentes, les deux faces de la butte artificielle de Peney prévues pour la nidification des hirondelles ont été rafraîchies fin mars 2022 à l'aide d'une pelle mécanique. Cette intervention a permis d'obtenir la remise « à neuf » des parois. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BEP SA et financés par le Fonds Vitale Environnement. Le suivi des sites de nidification par le GOBG s'est principalement concentré sur les sites de la réserve naturelle de la Passe-de-Peney, de la falaise de la Plaine (commune de Dardagny) et en Champagne genevoise.

À la Passe-de-Peney, le site "historique" occupé ces dernières années, un maximum de 18 individus sont notés le 13 mai, le premier individu ayant été observé le 23 mars. Malheureusement, le site a été par la suite totalement déserté par l'espèce, avec quelques observations isolées d'individus de passage jusqu'en juillet. Il semblerait que les Hirondelles de rivage se soient en partie rabattues sur d'autres sites en gravières, et notamment dans celle de Verbois, ouverte en 2022, et distante de moins d'un

kilomètre du site, où 79 trous y ont été dénombrés. Il est à noter qu'au moins un couple de Guêpier d'Europe semble avoir niché dans la butte de la Passe-de-Peney cette année.

À la Plaine, sur la commune de Dardagny, sur la falaise mise en place en 2017 dans le cadre de la renaturation du Plan du Rhône, les premières Hirondelles de rivage ont été observées le 12 avril, avec un maximum d'une soixantaine d'individus nichant le 3 juin (30 trous semblaient occupés). Le 8 juillet, la colonie a déserté, les jeunes s'étant vraisemblablement envolés auparavant (un ornithologue a relevé 17 jeunes volant sur le site le 23 juin).

Pour ce qui est de la Champagne, 4 sites au moins ont été occupés cette année (commentaire personnel de B. Lugin), avec une centaine de trous (baisse par rapport à 2021). L'exploitation des gravières et le récent épisode de colonisation des Guêpiers d'Europe qui fréquentent les mêmes sites de reproduction sont vraisemblablement des causes de variations des effectifs d'Hirondelles de rivage.

Par la suite, une colonie de 88 trous a été découverte en Champagne, dans une gravière nouvellement ouverte. Nous faisons l'hypothèse qu'une partie des hirondelles nichant habituellement sur la butte de la Passe-de-Peney ont choisi ce site. Il est difficile d'évaluer les critères de choix d'une espèce pour un emplacement plutôt qu'un autre. En effet, la butte de la Passe-de-Peney a été occupée dès son inauguration et aucun changement majeur n'est intervenu sur le site depuis (bruits, construction, etc.); c'est une réserve calme et plutôt isolée. Il est à noter que la fermeture de la gravière des Cordérons en 2018 coïncidait avec un grand nombre de nichées dans la butte de la Passe-de-Peney.

L'ouverture et l'occupation par les hirondelles de la gravière de Verbois a eu vraisemblablement pour conséquence l'abandon du site de la Passe-de-Peney. Il semblerait que si la possibilité leur est donnée, les Hirondelles de rivage choisissent plutôt de nicher en gravières que sur une butte. Une hypothèse serait que les gravières ressemblent plus à leurs lieux de nidification d'origine (les filons de graviers de long des rivières).

Globalement, le nombre de couples reproducteurs semble plus bas que les années précédentes. Ce phénomène de baisse des populations est une généralité observée chez toutes les espèces d'hirondelles, et chez les insectivores en général. La sécheresse, les activités humaines ainsi que les pesticides utilisés sur les lieux d'hivernage en Afrique subsaharienne ne contribuent sûrement pas à renforcer les effectifs de cette petite hirondelle.

3. Discussions et perspectives

En considérant toutes les données présentées dans ce rapport, la population genevoise d'Hirondelles de rivage peut être estimée à moins de 200 couples. Il y avait 464 couples lors des recensements pour l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève entre 1998 et 2001 (Lugin *et al.* 2003).

L'espèce ne survit à Genève que sur des sites artificiels (butte, falaise construite à cet effet ou gravières en exploitation) et se maintient tant bien que mal, compte tenu des circonstances (arrivée récente du Guêpier d'Europe qui occupe les mêmes sites, gestion des gravières) et ne survivra à long terme que par des soutiens sous forme d'aménagements artificiels.

Dans ce contexte, une seconde butte a été réalisée cette année dans le cadre du programme financé par le Fonds Vitale Environnement, dans la nouvelle réserve naturelle de l'embouchure de la Laire à Chancy.

Suite à différents contretemps indépendants de la réalisation de la butte elle-même, le projet s'est réalisé à fin 2022. La butte est intégrée à la réaffectation d'une parcelle agricole en réserve naturelle. Les autres aménagements en faveur de la nature ont été projetés et suivis par le Bureau Avis-Vert et par l'OCAN, tandis que le GOBG a suivi la réalisation de la butte.

Ce site donnera l'opportunité à l'espèce d'avoir un lieu supplémentaire de nidification, amenant ainsi, nous l'espérons, un soutien indispensable à la survie de l'espèce dans le canton.



Photo 1 (29.11.2022) : La butte de Chancy dans son gabarit quasiment définitif (il manque la couverture, ~40 cm). Les deux faces visibles seront encore taillées en mars 2023 pour les rendre plus verticales et faire apparaître le sable favorable aux hirondelles (ici masqué par le coffrage). Photo : C. Pochelon

Ces prochaines années, il s'agira de poursuivre ce programme en réalisant d'autres aménagements artificiels permettant de compléter et pérenniser les habitats offerts jusqu'ici principalement par les gravières.

4. Remerciements

La construction de la butte de Chancy, ainsi que l'entretien de la butte artificielle de Peney ont été pris en charge financièrement par le Fonds Vitale Environnement des SIG, et nous les en remercions vivement.

Nous remercions également l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, le Bureau Avis-Vert et l'entreprise BEP SA pour la bonne collaboration sur le projet de Chancy.

Le GOBG remercie également toutes les personnes qui ont signalé leurs observations d'Hirondelles de rivage.



Photo 2 (4.12.2022) : La nouvelle butte de Chancy est créée. Photo : C. Huber

5. Bibliographie

KNAUS P, ANTONIAZZA S, KELLER V, SATTLER T, SCHMID H & STREBEL N (2022) : ROTE LISTE BRUTVÖGEL. GEFÄHRDETE ARTEN DER SCHWEIZ, STAND 2020. BUNDESAMT FÜR UMWELT, BERN, UND SCHWEIZERISCHE VOGELWARTE, SEMPACH. MANUSCRIT EN PRÉPARATION.

LUGRIN B, A BARBALAT, P. ALBRECHT, 2003. ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU CANTON DE GENÈVE. EDITIONS NICOLAS JUNOD, GENÈVE, 384 P.